

Le Directeur Général du CNRS s'est exprimé le 11 janvier dernier lors de la présentation publique du rapport du COMETS « Pour une éthique de la recherche en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication ».

Il a trouvé légitime que le COMETS se soit saisi d'un sujet aussi central dans les relations entre Science et Société. Il remercie le groupe de réflexion qui a rédigé ce rapport, qui représente un travail très en profondeur. Il tient à en souligner l'intérêt, la largeur du spectre couvert et l'éclairage nouveau qu'il apporte pour les recherches dans cette discipline.

Il a également pris connaissance des recommandations du rapport, qu'il juge pertinentes et auxquelles il souscrit globalement.

Il a noté avec intérêt que ce rapport rejoint dans son contenu et ses conclusions le rapport sur la création d'un comité d'éthique en sciences et technologies du numérique produit par l'INRIA de manière concomitante, tout comme les réflexions menées actuellement par les IEEE aux Etats-Unis.

Il reconnaît la nécessité de renforcer considérablement le dispositif actuel traitant ce sujet. Il soutient l'idée de création rapide d'une commission, ayant une composition pluridisciplinaire et associant les différents acteurs du domaine, chargée d'une mission dans ce sens. Comme le prône également le rapport de l'INRIA, il propose que la tâche de la superviser soit confiée à l'Alliance ALLISTENE (Alliance des Sciences et Technologies du Numérique), créée récemment et regroupant l'ensemble de ces acteurs. Il émet cependant des réserves à ce que soit créé à cette occasion un comité d'éthique à part entière afin de ne pas multiplier les structures de ce type et de perdre ainsi la vision globale de l'éthique dans la recherche scientifique. Il souhaite qu'un lien soit assuré avec les entités existantes, en particulier avec le COMETS, et avec les organes de réflexion de même nature opérant dans d'autres disciplines.

Il appuie la proposition de soutenir des projets de recherche communs aux STIC et aux SHS, et d'encourager les recherches permettant aux machines d'assurer un fonctionnement conforme à l'éthique. Il prend note de la nécessité de faciliter l'accès des chercheurs aux données, mais demande de veiller à ce que cela respecte scrupuleusement les lois relatives à la protection de la vie privée. Il soutient la proposition de sensibiliser les chercheurs en leur demandant d'analyser les questions éthiques présentes dans leurs recherches, tout en établissant un dialogue avec les entreprises et la société et en communiquant l'état objectif des avancées scientifiques et technologiques. Il forme des vœux pour que les étudiants soient formés à la prise en compte des questions éthiques, afin d'y veiller dans les projets qu'ils seront amenés à conduire dans leur vie professionnelle. Il conclut enfin en mettant en avant combien une telle réflexion qui se veut en partie anticipatrice des retombées de la recherche en STIC a comme potentiel de conseil envers le législateur.